

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 24 juin 2020

De nombreux Européens estiment que les droits de l'homme peuvent façonner une société plus juste, mais les obstacles sont nombreux

La plupart des personnes estiment que les droits de l'homme peuvent façonner des sociétés plus justes, telle est la conclusion de l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) consacrée à cette thématique. Toutefois, les personnes économiquement vulnérables, les jeunes et les personnes en risque de précarisation sont nombreuses à juger que dans de nombreux cas, les droits de l'homme ne les protègent pas. L'enquête sur les droits fondamentaux de la FRA dévoile un clivage marqué dans les populations européennes. L'enquête attire l'attention des gouvernements sur la nécessité de rappeler la teneur des droits de l'homme aux Européens de sorte que chacun en tire un bénéfice équitable.

« Il est très préoccupant de constater combien de nombreux jeunes Européens et personnes économiquement précarisées ont le sentiment que les droits de l'homme ne peuvent rien leur apporter. Les droits de l'homme sont pour tous, et personne ne devrait se sentir négligé », déclare [Michael O'Flaherty](#), directeur de la FRA. « Le grand nombre de personnes ayant perdu leurs illusions en raison de la corruption et des dysfonctionnements de nos sociétés démocratiques devrait inciter les pays de l'UE à agir. Nous avons tous le devoir de faire en sorte que les droits de l'homme apportent des avantages concrets à chacun d'entre nous, qui que nous soyons. »

Le rapport « [What do fundamental rights mean for people in the EU?](#) » [Que signifient les droits fondamentaux pour les personnes dans l'UE ? »] révèle que 88 % des personnes dans l'UE estiment que les droits de l'homme contribuent à créer des sociétés plus équitables. La complaisance n'est cependant pas de mise. Les conclusions de l'enquête font également apparaître des problèmes majeurs, auxquels il s'impose de réagir, notamment :

- **Avantages :** 44 % des personnes économiquement précarisées estiment que les droits de l'homme ne favorisent que des personnes qui ne le méritent pas, comme les délinquants et les terroristes. Les résultats révèlent que les personnes économiquement précarisées et moins instruites placent une moindre confiance dans l'égalité et les droits de l'homme. Cela devrait inciter les gouvernements et les organismes de défense des droits de l'homme à déployer des efforts de grande ampleur pour faire en sorte que les droits fondamentaux procurent des avantages réels à tous.
- **Confiance et participation à la vie politique :** La majorité des Européens (60 %) perçoivent les partis et responsables politiques traditionnels comme non attentifs à leur sort. Cette proportion s'élève à 73 %, chiffre alarmant, pour les personnes éprouvant des difficultés sur le plan financier. À titre de comparaison, 45 % seulement des personnes qui connaissent une certaine aisance sur le plan financier partagent ce point de vue. Il incombe à l'UE et aux États membres de trouver des moyens inédits d'établir le dialogue avec les personnes qui se sentent « laissées pour compte », notamment les jeunes, afin de les associer à la prise de décision et d'apporter l'attention nécessaire à leurs besoins.
- **Indépendance de la justice :** 27 % des personnes interrogées estiment que les juges ne sont pas immunisés contre l'influence des gouvernements. Il appartient aux

gouvernements de rehausser la confiance du public dans le système judiciaire en garantissant l'indépendance des juges. Étant donné l'existence d'importantes différences entre les différents pays, ceux-ci peuvent apprendre les uns des autres afin d'améliorer la situation.

- **Corruption** : Plus de 60 % des personnes interrogées dans certains pays considèrent qu'il est courant d'offrir des faveurs pour accélérer l'accès aux soins de santé. Les gouvernements doivent impérativement adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption car celle-ci porte atteinte à la confiance du public. Cela implique également la mise en place de canaux ouverts permettant de dénoncer librement la corruption et de suspendre l'attribution de fonds de l'UE en cas de suspicion de corruption.

Ces conclusions se fondent sur les réponses à [l'enquête sur les droits fondamentaux de la FRA](#) de 35 000 personnes réparties dans l'ensemble des États membres de l'UE, en Macédoine du Nord et au Royaume-Uni. L'enquête s'est déroulée de janvier à octobre 2019.

La FRA présentera le rapport lors de la [conférence en ligne sur les « droits de l'homme dans la nouvelle normalité »](#) les 24 et 25 juin.

Celui-ci fait partie d'une série de rapports thématiques visant à recueillir les points de vue et les expériences des personnes en ce qui concerne les droits fondamentaux.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : media@fra.europa.eu / Tél. : + 43 1 580 30 653